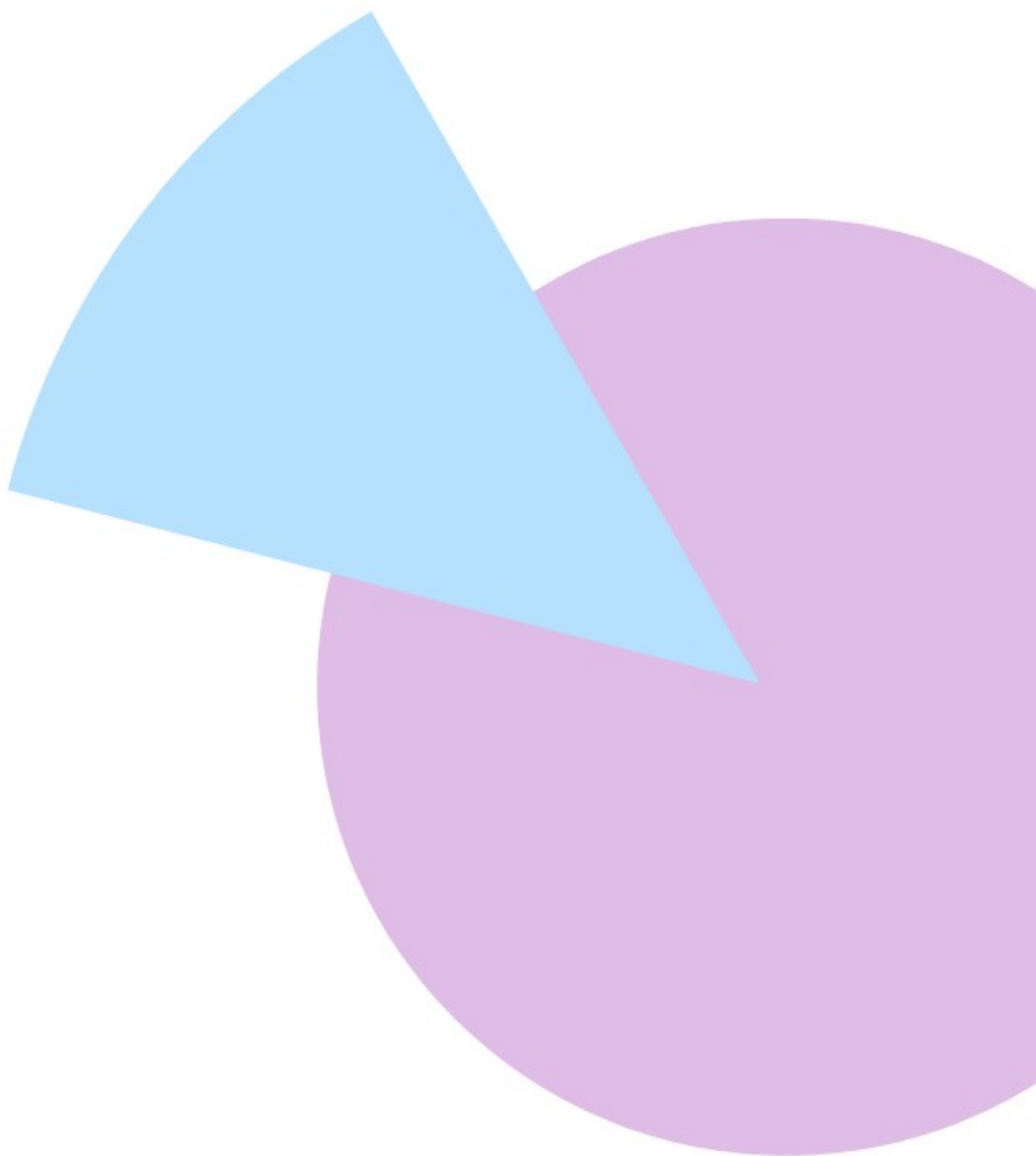


Département de la Loire



Loire

En 2025, 7 000 enfants sont nés d'une mère domiciliée dans la Loire. Le département est ainsi le quatrième d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances. Entre 1975 et 2025, ce nombre a diminué de 34,0 % dans le département (-9,9 % dans la région). Depuis 2010, il a reculé de 25,6 % dans la Loire (-21,5 % dans la région), du fait d'une fécondité des femmes les plus jeunes plus faible qu'avant. La Loire, l'Ardèche, la Drôme, et le Puy-de-Dôme forment un groupe de départements aux tendances similaires en termes de natalité. Dans chacun d'eux, la chute récente du nombre de naissances est un peu accentuée par rapport à l'ensemble de la région, en raison d'une baisse du nombre de femmes en âge de procréer, alors que leur nombre progresse légèrement en Auvergne-Rhône-Alpes.

La Loire est le quatrième département d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances

En 2025, le nombre d'enfants nés en France d'une mère domiciliée dans la Loire est estimé à 7 000, plaçant le département au quatrième rang d'Auvergne-Rhône-Alpes, devant les autres départements du même groupe, le Puy-de-Dôme (5 400), la Drôme (4 400) et l'Ardèche (2 500). Le nombre de **naissances** dépend mécaniquement de celui des **femmes en âge de procréer**. Dans la Loire, ces dernières représentent 8,9 % de celles d'Auvergne-Rhône-Alpes, soit le quatrième effectif ► **figure 1**. Le Puy-de-Dôme, la Drôme et l'Ardèche en constituent respectivement le sixième, le septième et le neuvième. Le nombre de naissances résulte également de l'**indicateur conjoncturel de fécondité** (ICF). En 2025, il s'établit à 1,64 enfant par femme dans la Loire, un niveau supérieur à celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (1,53). Il se positionne ainsi au premier rang des départements de la région, le Puy-de-Dôme ayant le nombre d'enfants par femme le plus faible (1,43). Dans la Loire, ce nombre est donc aussi supérieur à celui de la Drôme (1,62) et de l'Ardèche (1,59).

En 2025, dans la Loire, on dénombre 9,0 naissances pour 1 000 habitants, un **taux de natalité** inférieur à celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (9,2 ‰). Il est supérieur à celui de la Drôme (8,3 ‰), du Puy-de-Dôme (8,1 ‰) et de l'Ardèche (7,4 ‰).

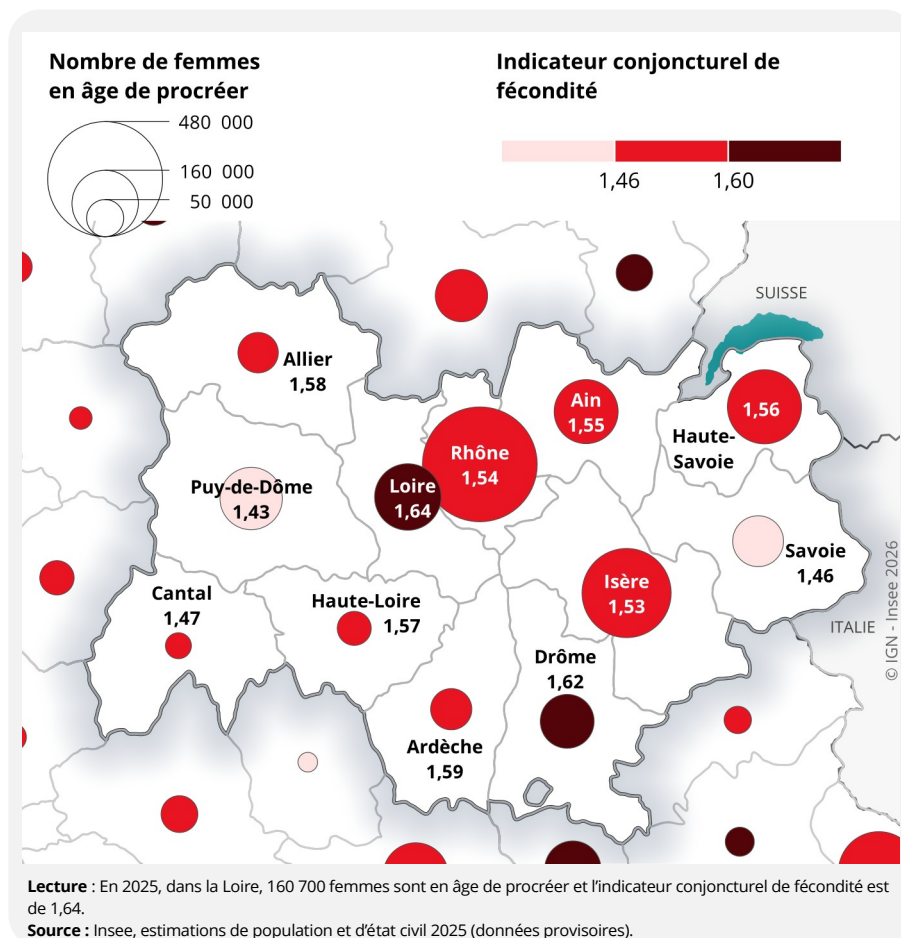
Depuis 2010, les naissances ont reculé de 25,6 %, plus qu'en Auvergne-Rhône-Alpes

En 2025, dans la Loire, le nombre de naissances est inférieur de 34,0 % à celui

de 1975 (contre -9,9 % dans la région) ► **figure 2**. Depuis 2010 (année du pic régional des naissances), il a baissé de 25,6 % dans le département, plus encore qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (-21,5 %). Sur cette même période, dans le Puy-de-Dôme, la Drôme et l'Ardèche, les naissances se sont repliées respectivement de 24,2 %, 25,6 % et 26,0 %. Ce recul des

naissances représente un enjeu pour l'avenir de la population active et de l'économie locale. En 2025, le nombre de naissances diminue de 4,2 % par rapport à 2024 (contre -2,4 % en Auvergne-Rhône-Alpes et -0,3 % entre 2023 et 2024 dans le département).

► 1. Nombre de femmes en âge de procréer et indicateur conjoncturel de fécondité par département, en 2025



Depuis 2012, les femmes font moins d'enfants...

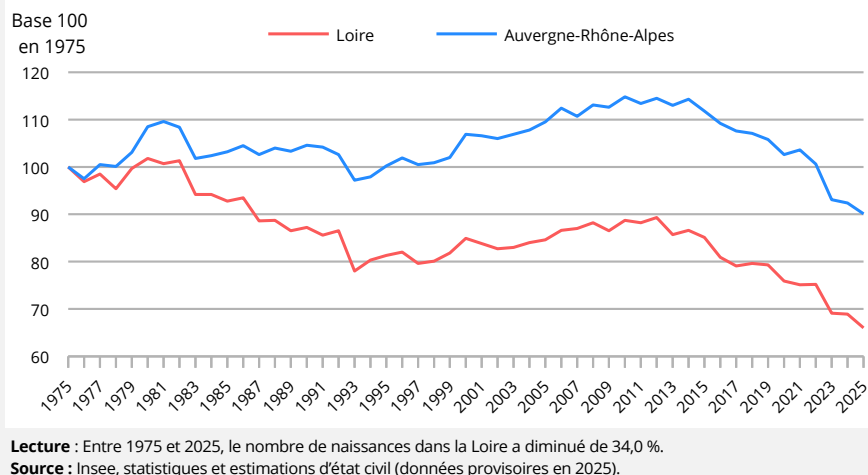
L'évolution globale du nombre de naissances dépend fortement de celle du nombre d'enfants par femme (qui se traduit dans l'ICF), mais aussi de celle du nombre de femmes en âge de procréer. Depuis 1975, dans la Loire, l'évolution de l'ICF suit la tendance régionale, tout en lui étant supérieur, et le nombre de femmes en âge de procréer a baissé de 10,0 % (contre +21,3 % dans la région) ► **figure 3**.

Dans la Loire, depuis 2012, la natalité chute en raison de la baisse du nombre d'enfants par femme, et d'une baisse du nombre de femmes en âge de procréer. En effet, l'ICF a atteint son plus haut niveau en 2012, à 2,19 enfants par femme, niveau au-dessus du seuil assurant le renouvellement des générations (à 2,05). Il s'est depuis replié pour s'établir à 1,64 en 2025. Par ailleurs, le nombre de femmes en âge de procréer a diminué de 2,7 % dans la Loire depuis 2010 (contre +2,0 % en Auvergne-Rhône-Alpes), contribuant au recul des naissances dans le département. Sur cette même période, dans la Drôme, le Puy-de-Dôme et l'Ardèche, ce nombre a baissé respectivement de 2,0 %, 2,3 % et 5,6 %.

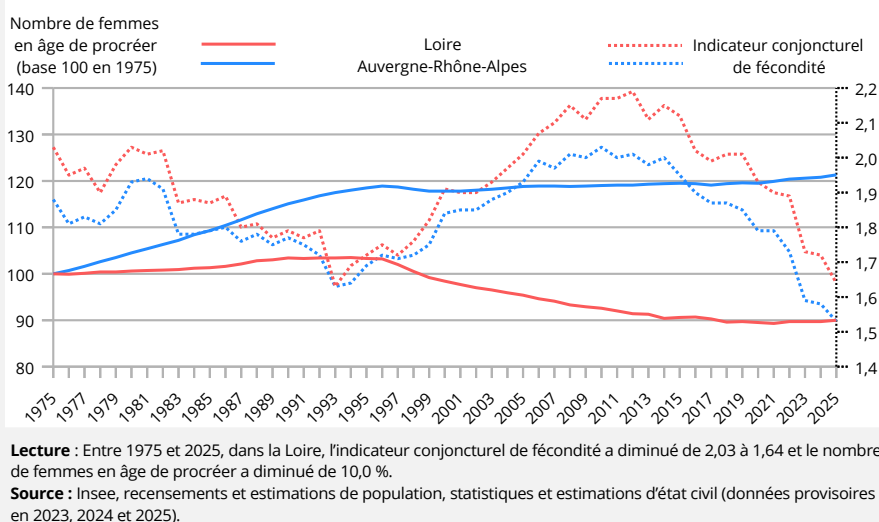
... et en particulier les jeunes femmes

Dans la Loire comme en Auvergne-Rhône-Alpes, des **taux de fécondité** plus faibles pour les femmes les plus jeunes expliquent la baisse du nombre d'enfants par femme entre 2012 et 2025 ► **figure 4**. Ce repli récent du taux de fécondité des plus jeunes femmes est lié à de multiples facteurs, entre autres, les incertitudes face à l'avenir, les rythmes de travail ou la place accordée à la parentalité. Depuis 1975, dans la Loire comme ailleurs, les femmes font des enfants plus tardivement. Cela est notamment dû à l'allongement général des études, plus marqué pour les filles, fréquemment suivies par une période d'insertion professionnelle. Dans le département, les femmes ont atteint leur plus fort taux de fécondité à 24 ans en 1975, 30 ans en 2012 et 31 ans en 2025. Il s'élevait alors respectivement à 16,0, 17,3 et 13,7 enfants pour 100 femmes. ●

► 2. Évolution du nombre de naissances depuis 1975



► 3. Évolution du nombre de femmes en âge de procréer et de l'indicateur conjoncturel de fécondité depuis 1975



► 4. Taux de fécondité par âge dans la Loire en 1975, 2012 et 2025

